

REGLEMENT CORRIDA PEDESTRE DE TOULOUSE 2018

L'Association Corrida Pédestre de Toulouse organise, le 6 juillet 2018, la 19^{ème} Corrida Crédit Agricole Toulouse 31.

- Le départ du 3 km sera donné à 20h00.
- Le départ du 10 km sera donné à 21h00.

CERTIFICAT MEDICAL

Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur :

- d'une licence **Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA** ou d'un « **Pass' J'aime Courir** », **délivré par la FFA** et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Dirigeant et Découverte ne sont pas acceptées);
- ou d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, **sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;**
- ou d'une **licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou d'un **certificat médical** de d'absence de contre-indication à la **pratique du sport en compétition** ou de **l'Athlétisme en compétition** ou de **la course à pied en compétition**, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. **Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.**

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Limites d'âge

Les 3 km: né(e)s en 2006 et avant.
Les 10 km : né(e)s en 2002 et avant.

Les responsabilités et les assurances

- Les coureurs participent aux compétitions sous leur propre et exclusive responsabilité.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé. Le service médical pourra mettre hors course les concurrents mettant en danger leur santé. Le coureur autorise le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.
- Les organisateurs prendront toutes les dispositions possibles pour garantir la protection la plus efficace du circuit.
- Les organisateurs ont contracté une assurance, ils déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration lors de cette manifestation. Ils se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Les autres doivent s'assurer personnellement.

Informatique et libertés : ARTICLE 17 CNIL

- Les informations recueillies sont nécessaires pour votre participation à la Corrida de Toulouse 2018. Les informations collectées par l'administrateur seront transmises exclusivement à l'organisateur de la course à laquelle vous vous inscrivez. L'administrateur déclare avoir suivi la procédure nécessaire auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) pour la gestion des dites informations.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association.

- L'association pourra diffuser, sur son site Internet : <http://www.corridapedestredetoulouse.com> et sur les documents qu'elle sera amenée à créer et à diffuser après l'épreuve, les informations suivantes vous concernant :

- Vos nom et prénom.

- Votre temps & classement.

- Des photos & des Vidéos de la manifestation Corrida Crédit Agricole Toulouse 31 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

Dotations

Les récompenses par catégorie seront remises le soir même à l'issue des 2 courses sur la scène (dotations non cumulables).

Femmes et hommes : 4 premiers scratch et 3 premiers de chaque catégorie.

3 km : récompenses aux coureurs des catégories Benjamin(e)s à Espoirs inclus, uniquement.

Remboursement

La CORRIDA Pédestre de Toulouse est une association à but non-lucratif dont les membres organisateurs sont tous des bénévoles et les bénéfices sont intégralement reversés à des œuvres caritatives. Dans ces conditions, le remboursement de coureurs ne pouvant ou n'ayant pas pu courir la course n'est pas possible pour quelque raison que ce soit.

ATTENTION : En l'absence de manifestation de votre part, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait que la diffusion de ces données sur Internet cesse sur simple demande de votre part par courrier électronique.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée).

Pour exercer ces droits, adressez-vous à : Association Corrida de TOULOUSE, 6 rue Maurice Caunes 31200 TOULOUSE. [Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant]